

CONSEIL SYNDICAL du 10.04.2024 : COMPTE RENDU

Le Conseil Syndical du Syndicat mixte, qui s'est réuni **le mercredi 10 avril 2024 à 14h00, en mairie de Saint André sur sèvre** a délibéré sur les points suivants :

- Préambule :

Nomination du secrétaire de séance : Dany GRELLIER

Vérification du Quorum : OK

Approbation du compte-rendu du Conseil Syndical du **13.03.2024**

Etaient Présents :

Mesdames Sylvie RENAUDIN, Esther MAHIET-LUCAS, Mélanie MULOWSKY et Catherine POUPET.

Messieurs Philippe ROBIN, Patrice LABAEYE, Dany GRELLIER,

Etaient Absents : *Messieurs Guillaume JEAN, Philippe MAUFRREY. Thierry MAROLLEAU Cyrille GUIBERT.*

Etaient excusés : *Mesdames Bérangère SOULARD, Anne ROY, Véronique BERTHOMIER Conseil départemental des Deux-Sèvres, Messieurs Christophe HOGARD, Antoine ORAIN, Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais,*

A assisté également : Messieurs David CHARBONNEAU, Mission tourisme, Conseil départemental des Deux-Sèvres, François EPINARD, Service Culture, Conseil Départemental de la Vendée et Benoit SAMSON, conseiller aux décideurs locaux du Pays du Bocage bressuirais.

Nombre de membres en exercice : 12

Nombre de membres présents : 7

A - ADMINISTRATION & GESTION

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Madame la Présidente ayant quitté la salle pour ce vote.

Approbation du compte administratif 2023

Sous la prise de présidence par Monsieur Dany GRELLIER délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par Madame Sylvie RENAUDIN, Présidente du Syndicat Mixte du Château de Saint Mesmin, après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice considéré, comme suit,

BUDGET PRIMITIF 2023

INVESTISSEMENT RECETTES PREVU	INVESTISSEMENT DEPENSES PREVU
200 209.54	200 209.54

FONCTIONNEMENT RECETTES PREVU	FONCTIONNEMENT DEPENSES PREVU
324 073.79 €	324 073.79 €

1° Lui donne acte de la présentation faite du **compte administratif 2023**, lequel, peut se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF 2023

INVESTISSEMENT DEPENSES EMIS	INVESTISSEMENT RECETTES EMIS	FONCTIONNEMENT DEPENSES EMIS	FONCTIONNEMENT RECETTES EMIS
83 506.79 €	53 187.96 €	270 834.80 €	283 926.07 €

L'exécution budgétaire de l'année 2023 se solde par :

- un excédent de la section de fonctionnement de : **13 091.27 €**
- un déficit de la section d'investissement de : **- 30 318.83 €**

2° Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023

Approbation du Compte de Gestion 2023 dressé par Mr SERRE DE LOURTIUX, receveur.

Le Conseil Syndical,

Après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes tiers, ainsi que de l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2023 ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2023, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

La demande de passage au CFU (compte financier unique) a été soumise à Monsieur Benoit Sanson, par email à la suite du conseil syndical, à compter du 1^{er} janvier 2025.

Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023 du Syndicat Mixte du Château de Saint Mesmin

Le Conseil Syndical,

Après avoir examiné le Compte Administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

CONCERNANT L'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXPLOITATION DE L'EXERCICE						
						2023
Le conseil syndical	réuni sous la présidence de		Madame Sylvie RENAUDIN			
	Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice					2023
	Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement					2023
	Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :					
	RESULTAT	VIREMENT A	RESULTAT DE	RESTES A	SOLDE DES	CHIFFRES A
	CA	LA SF	L'EXERCICE	REALISER	RESTES A	PRENDRE EN
	2022		2023	2023	REALISER	COMPTE POUR
	R001 du BP inv. 2022					L'AFFECTATION
	002 du BP fonct. 2022					DE RESULTAT
				Dépenses		
INVEST	134 845,96 €		-30 318,83 €			104 527,13 €
				Recettes		
FONCT	72 073,79 €		13 091,27 €			85 165,06 €
<p>Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,</p> <p>Décide d'affecter le résultat comme suit :</p>						
EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU			31/12 2023		85 165,06 €	
Affectation obligatoire :						
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)						0,00 €
Solde disponible affecté comme suit :						
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)						
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)						85 165,06 €
Total affecté au c/ 1068 :						
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU			31/12 2023		0,00 €	
Déficit à reporter (ligne 002)						

PRESENTATION ET VOTE DU BUDGET 2024

L'exercice comptable s'établit du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024. Les participations pour 2024 seront les suivantes :

BP FONCTIONNEMENT 2024

DEPENSES FONCTIONNEMENT	2024	RECETTES FONCTIONNEMENT	2024
Chap 011 Charges à caractère général	118 050,00 €	70 Ventes de produits	171 418,21 €
60- Achats et variations stocks	38 700,00 €	7062 : Redevances à caractère culturel	121 400,00 €
61- Autres charges extérieures	32 500,00 €	7078 : Autres marchandises	47 918,21 €
62- Autres charges extérieures	46 850,00 €	7083 : Location	2 100,00 €
63 - Impôts taxes et versements			
Chap 012 Charges de personnel	157 922,99 €		
63 - Impôts taxes et versements	2 120,00 €		
64 - Charges de personnel	147 730,00 €	74 Dotations et participations	120 000,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	8 072,99 €	744 FCTVA	81,79 €
		7473 Participations statutaires Départements	60 000,00 €
Chap 042 Transferts entre section	15 527,01 €	Conseil Départemental de la Vendée	30 000,00 €
68 - Dotations aux amortissements	15 527,01 €	Conseil Départemental de la Vendée	30 000,00 €
22- dépenses imprévues		Fonctionnement :	30 000,00 €
Sous total fonctionnement	291 500,00 €	Investissement	0,00 €
		Conseil départemental des Deux Sèvres	30 000,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	85 165,06 €	Fonctionnement :	30 000,00 €
		Investissement :	0,00 €
		7475 Participations statutaires Groupements de collectivités	15 000,00 €
		Comm. d'agglomération Boc. Bressuirais	7 500,00 €
		Com.de Communes Pays de Pouzauges	7 500,00 €
		74888 Autres attributions et participations	45 000,00 €
		Sous total fonctionnement	291 500,00 €
		002 Résultat de fonctionnement reporté	85 165,06 €
TOTAL DEPENSES	376 665,06 €	TOTAL RECETTES	376 665,06 €

BUDGET INVESTISSEMENT 2024

INVESTISSEMENT DEPENSES 2024	BP2024	TOTAL 2024	INVESTISSEMENT RECETTES 2024	BP 2024	TOTAL 2024
Progr. 1029: Cour intérieure (urgence 2)	60 000,00 €	60 000,00 €	FEDER/GAL Nord deux-Sèvres (2158)	16 435,96 €	16 435,96 €
2031 : Frais études et de recherche	15 000,00 €	15 000,00 €	1321 : Autres subventions	16 435,96 €	16 435,96 €
2313 : Constructions	45 000,00 €	45 000,00 €			
Progr. 1030: Corps de ferme aménagement	70 000,00 €	70 000,00 €	Entretien château (2135)	0,00 €	0,00 €
2031 : Frais études et de recherche	25 000,00 €	25 000,00 €	1321 : Autres subventions Etat/Drac	0,00 €	0,00 €
2313 : Constructions	45 000,00 €	45 000,00 €			
20: Immobilisations incorporelles	5 000,00 €	5 000,00 €	R 001 : Solde d'exécution reporté	104 527,13 €	104 527,13 €
205 : Concessions et droits similaires, brevet licences, marques....	5 000,00 €	5 000,00 €			
			10 Fonds divers	23 065,99 €	23 065,99 €
21: Immobilisations corporelles	24 556,09 €	24 556,09 €	10222 : FCTVA (budget 2022)	23 065,99 €	23 065,99 €
21351 : Installations générales, bât. Publics	10 000,00 €	10 000,00 €			
2158 : Autres installations techniques		0,00 €	040 : Transfert entre section	15 527,01 €	15 527,01 €
21838 : Matériel de bureau et informatique	2 556,09 €	2 556,09 €	Amortissements	15 527,01 €	15 527,01 €
21848 : Mobiliers	12 000,00 €	12 000,00 €			
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT 2024	159 556,09 €	159 556,09 €	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT 2024	159 556,09 €	159 556,09 €

Une demande est à formuler auprès du GAL pour une éventuelle aide financière aux études de projet.

La rencontre avec LE CAUE79 au château de saint Mesmin est prévue le 6 mai à 14H

TARIFICATION PRODUITS RESTAURATION RAPIDE 2024

Il est proposé de valider les tarifs des produits de restauration rapide pour 2024 du Château de Saint Mesmin, produits qui seront mis en vente sur site au château de Saint Mesmin.

ATS	Produits/Articles	Prix unitaire vente TTC	Réduction de 20%	Réduction de 30%	Réduction de 40%	Réduction de 50%
1365	Eau gazeuse 50cl	2,00 €	1,60 €	1,40 €	1,20 €	1,00 €
1366	Eau plate 50 cl	2,00 €	1,60 €	1,40 €	1,20 €	1,00 €
1369	Magnum Amande	3,50 €	2,80 €	2,45 €	2,10 €	1,75 €
1370	Magnum classic vanille / chocolat au lait	3,50 €	2,80 €	2,45 €	2,10 €	1,75 €
1371	Magnum double chocolat	3,50 €	2,80 €	2,45 €	2,10 €	1,75 €
1373	Magnum Blanc Vanille / chocolat blanc	3,50 €	2,80 €	2,45 €	2,10 €	1,75 €
1374	Solero exotique	3,00 €	2,40 €	2,10 €	1,80 €	1,50 €
1375	Calippo cola	2,50 €	2,00 €	1,75 €	1,50 €	1,25 €
1377	Push up Haribo vanille / fraise	2,50 €	2,00 €	1,75 €	1,50 €	1,25 €
1378	Super twister orange fraise citron	2,50 €	2,00 €	1,75 €	1,50 €	1,25 €
1384	Croque Monsieur	4,00 €	3,20 €	2,80 €	2,40 €	2,00 €
1388	Sandwich jambon beurre	3,00 €	2,40 €	2,10 €	1,80 €	1,50 €
1650	Petite frite	2,00 €	2,00 €	1,75 €	1,50 €	1,25 €
1788	Kinder bueno	1,50 €	1,20 €	1,05 €	0,90 €	0,75 €
1789	Sundy	1,50 €	1,20 €	1,05 €	0,90 €	0,75 €
1793	Snickers	1,50 €	1,20 €	1,05 €	0,90 €	0,75 €
1794	Twix	1,50 €	1,20 €	1,05 €	0,90 €	0,75 €
1796	Mars	1,50 €	1,20 €	1,05 €	0,90 €	0,75 €
1798	Kit Kat	1,50 €	1,20 €	1,05 €	0,90 €	0,75 €
1799	Chips nature	1,00 €	0,80 €	0,70 €	0,60 €	0,50 €
1800	Orangina	2,00 €	1,60 €	1,40 €	1,20 €	1,00 €
1801	Oasis P/C/F	2,00 €	1,60 €	1,40 €	1,20 €	1,00 €
1802	Oasis orange	2,00 €	1,60 €	1,40 €	1,20 €	1,00 €
1803	Oasis tropical	2,00 €	1,60 €	1,40 €	1,20 €	1,00 €
1804	Schweppes agrumes	2,00 €	1,60 €	1,40 €	1,20 €	1,00 €
1807	Coca Cola	2,00 €	1,60 €	1,40 €	1,20 €	1,00 €
1808	Coca Cola zéro	2,00 €	1,60 €	1,40 €	1,20 €	1,00 €
1809	Lipton Ice tea	2,00 €	1,60 €	1,40 €	1,20 €	1,00 €
1821	Cornetto vanille	3,00 €	2,40 €	2,10 €	1,80 €	1,50 €
1822	Cornetto fraise	3,00 €	2,40 €	2,10 €	1,80 €	1,50 €
1823	Cornetto chocolat	3,00 €	2,40 €	2,10 €	1,80 €	1,50 €
1890	Pick-up	1,50 €	1,20 €	1,05 €	0,90 €	0,75 €
1891	Milky way	1,50 €	1,20 €	1,05 €	0,90 €	0,75 €
1892	Bounty	1,50 €	1,20 €	1,05 €	0,90 €	0,75 €
1953	Pizza	4,00 €	3,20 €	2,80 €	2,40 €	2,00 €
1956	Tarte aux poireaux	4,00 €	3,20 €	2,80 €	2,40 €	2,00 €
1961	Eau plate 33 cl	1,50 €	0,80 €	0,70 €	0,60 €	0,50 €
1964	Orangina light	2,00 €	1,60 €	1,40 €	1,20 €	1,00 €
1992	Schweppes agrumes zero	2,00 €	1,60 €	1,40 €	1,20 €	1,00 €
2051	Petit gâteau	1,00 €	0,80 €	0,70 €	0,60 €	0,50 €
2053	Compote gourde	1,00 €	0,80 €	0,70 €	0,60 €	0,50 €
2062	Magnum double caramel	3,50 €	2,80 €	2,45 €	2,10 €	1,75 €

2140	Fanta Orange/citron	2,00 €	1,60 €	1,40 €	1,20 €	1,00 €
2167	Cheese burger	3,00 €	2,40 €	2,10 €	1,80 €	1,50 €
2363	Grande Frite	3,50 €	3,20 €	2,80 €	2,40 €	2,00 €
2364	Bruschetta	8,00 €	6,40 €	5,60 €	4,80 €	4,00 €
2366	Yaourth nature ou fruits	1,00 €	0,80 €	0,70 €	0,60 €	0,50 €
2377	Ben&jerry	4,00 €	3,20 €	2,80 €	2,40 €	2,00 €
2661	Le smile	2,00 €	1,60 €	1,40 €	1,20 €	1,00 €
2662	Solero Fruits rouges	2,50 €	2,00 €	1,75 €	1,50 €	1,25 €
2667	Smoothies	4,00 €	3,20 €	2,80 €	2,40 €	2,00 €
2668	Rocket	2,00 €	1,60 €	1,40 €	1,20 €	1,00 €
2670	Formule eau+glaces	4,00 €	3,20 €	2,80 €	2,40 €	2,00 €
2863	Lunch box bois	8,00 €	6,40 €	5,60 €	4,80 €	4,00 €
2866	Fondant au chocolat	4,00 €	3,20 €	2,80 €	2,40 €	2,00 €
2868	Eau plate 1L	2,50 €	2,00 €	1,75 €	1,50 €	1,25 €
3048	Solero Citron menthe	2,50 €	2,00 €	1,75 €	1,50 €	1,25 €
3049	Twister sirène	2,00 €	1,20 €	1,05 €	0,90 €	0,75 €
3050	Elsa	3,00 €	2,40 €	2,10 €	1,80 €	1,50 €
3052	Star wars Yoda	2,50 €	2,00 €	1,75 €	1,50 €	1,25 €
3070	Panini	6,00 €	4,80 €	4,20 €	3,60 €	3,00 €
3088	Tacos	6,00 €	4,80 €	4,20 €	3,60 €	3,00 €
3145	Cacahuètes	1,00 €	0,80 €	0,70 €	0,60 €	0,50 €
3146	Bonbons sachets	1,00 €	0,80 €	0,70 €	0,60 €	0,50 €
3324	Magnum Sunlover Mangue coco	3,50 €	2,80 €	2,45 €	2,10 €	1,75 €
3325	Magnum Starchaser popcorn caramel	3,50 €	2,80 €	2,45 €	2,10 €	1,75 €
3488	Cornetto italien Vanille Fraise	3,50 €	2,80 €	2,45 €	2,10 €	1,75 €
3489	Cornetto italien Straciatella Caramel	3,50 €	2,80 €	2,45 €	2,10 €	1,75 €
3491	Magnum Euphoria Citron/Framboise	3,50 €	2,80 €	2,45 €	2,10 €	1,75 €
3498	Gaufre sans garniture	3,50 €	2,80 €	2,45 €	2,10 €	1,75 €
3499	Gaufre garnie	4,00 €	3,20 €	2,80 €	2,40 €	2,00 €
3500	Eau plate 1,5 L	3,00 €	2,40 €	2,10 €	1,80 €	1,50 €
3501	Cocoon vanille caramel	2,00 €	1,60 €	1,40 €	1,20 €	1,00 €
3502	Cocoon vanille chocolat	2,00 €	1,60 €	1,40 €	1,20 €	1,00 €
3503	Cocoon vanille fraise	2,00 €	1,60 €	1,40 €	1,20 €	1,00 €
3504	Bio Pot caramel	4,00 €	3,20 €	2,80 €	2,40 €	2,00 €
3505	Bio Pot choco cookies	4,00 €	3,20 €	2,80 €	2,40 €	2,00 €
3506	Bio Pot Vanille amandes	4,00 €	3,20 €	2,80 €	2,40 €	2,00 €
3507	Bio pot Citron jaune	4,00 €	3,20 €	2,80 €	2,40 €	2,00 €
3508	Bio Pot fraise	4,00 €	3,20 €	2,80 €	2,40 €	2,00 €
3509	Bio Pot mangue	4,00 €	3,20 €	2,80 €	2,40 €	2,00 €
3510	Trait d'arbalète	2,00 €	1,60 €	1,40 €	1,20 €	1,00 €

Proposition retenue

Les membres du conseil syndical acceptent dans sa totalité la tarification 2024 et la modulation tarifaire des produits de restauration rapide en vente au Château de Saint Mesmin.
Ils laissent Madame la Présidente signer toutes pièces relatives à ce dossier.

B – DIVERS

PROJET DE CREATION : TAPIS A HISTOIRES

Lors de la séance du 15 novembre dernier, il a été acté l'arrivée au château de Saint Mesmin de Madame Sandra RIVALLIN (professeure des écoles) pour l'année 2023.2024 en stage non rémunéré dans le cadre d'un congé de formation professionnelle via une licence Métiers de l'information : archives, médiation et patrimoine à l'université d'Angers.

Depuis septembre, elle découvre et participe activement aux activités de médiation du patrimoine au sein de la structure. En parallèle, dans le cadre de cette formation, elle doit mener un projet tutoré à adapter à nos offres d'activités pour les enfants en Cycle 1 et correspondant au devenir du « château des enfants ». **Son projet s'est porté sur la création d'un tapis à histoires.**

Prise de contact avec d'autres sites culturels et patrimoniaux proposant déjà cette offre pour ce jeune public avec un comparatif des prix.

visuel	thème/ histoire	commanditaire	exécuteur	année	dimensions	tarif
	Papy aulne	Communauté de communes Montaigu	Piqûre d'art	2017	170x70	1 560 €
	album "La clé" (animaux)	Musée Crozatier (galerie des sciences) Le Puy en Velay				4000€ + 200€ droits d'auteur
	mythologie/ vie quotidienne romaine	Musée Lugdunum Lyon	Les tapis volants du mont Pohut		200x200	2000 € à 4000€
	rues de Lyon 2017/1942	CHRD Musée de la Résistance Lyon	artiste textile Marie LERCH	2017	100x150	devis 5000€ à 6000€
		Bibliothèque du Pays de Pouzauges	Fileuse d'histoires (Cécile Girard)		120x60	Refus de devis
	reconstituer une ville médiévale 3D	Pays d'art et d'histoire du Forez		2018 ?		1500€ aide DRAC 750€
		Château de Loches	Patati patata (Michèle Clément)			devis 2250€

Création de petites histoires adaptées au château et aux enfants selon les niveaux.

5 histoires ont été créées pour le château de Saint Mesmin :

- HISTOIRE DE TRIBOULET LE JONGLEUR
- HISTOIRE DE JEANNE & PIERRE
- HISTOIRE DE JEAN
- HISTOIRE DE PASCAL LE MAITRE QUEUX
- HISTOIRE DE GONTRAND LE CHEVALIER

Conception d'une esquisse papier du château avec ses multiples accessoires. (pont-levis, puits, four, etc...) (dimensions 1m*2m)



Demande de devis auprès de créatrices de tapis.

- Et patati et patata (49) : 2250€ TTC
- Cécile Girard (85) : Refus de devis (pas de temps à y consacrer en 2024)
- Raconte-moi une histoire (Boufféré) : 2470 € TTC

Proposition de partenariat avec des associations locales de couturières :

L'association « Volet Couture » de Familles Rurales de Saint Mesmin a décliné le projet. L'association « Les P'tits doigts de l'Espoir » à Saint André sur sèvre a validé sa participation et va fabriquer les petits personnages du tapis.

Après une prise de contact avec Madame LeSeint (association des brodeuses de Moncoutant), le travail minutieux de création de broderie ne correspond pas au tapis à histoires car il y a trop de manipulation sur un tapis à histoires et donc la broderie étant très fragile ne serait pas appropriée.

Le devis de « Et patati et patata » resterait ainsi le tapis retenu.

SOLUTION DE PAIEMENT EN LIGNE

La nouvelle Eboutique va bientôt être mise en ligne. L'ancienne était gérée via un système de paiement par Systempay de la Caisse d'épargne.

Celle-ci est onéreuse tant par son abonnement mensuel que par ses commissions et fixes. D'autres solutions ont été recherchées dont PayPLUG de la banque populaire et PayFYP de la DGFIP.

PayPLUG :

- Pas de frais d'abonnement ni d'engagement au lieu de 30 euros / mois
- 1,1% + 25 cts sur les cartes Particulier Française et Zone Euro
- 2,5% + 25 cts sur les cartes Business
- 2,5% + 25 cts sur les cartes Monde

PayFIP (DGFIP) :

- Gratuit avec uniquement commissions interbancaires de quelques centimes d'euros

SYSTEMPAY (CAISSE D'EPARGNE) :

- Abonnement : 19 euros HT* par mois
- Transaction : 0,15 euro HT* par transaction

Le choix s'est ainsi porté sur Payfip (DGFIP), une lettre de résiliation de contrat sera envoyée au prestataire actuel (Systempay)

FIN DE SEANCE, 15h30